

Responsable Technique du Centre d'Accession et de Formation (CAF) de la Martinique

Le responsable technique du CAF de la Martinique, sous l'autorité du président de la ligue de la Martinique, est chargé d'entraîner et d'encadrer la pratique de la natation course du CAF et d'en assurer la gestion et la promotion.

Missions principales**Missions sportives :**

- Il prépare et anime les séances d'entraînement.
- Il est force de proposition dans la mise en place d'actions et la participation à ces activités (compétition, stages, déplacements...).
- Il coordonne et anime les actions du CAF (stages, déplacements, compétitions ...).
- Il assure le suivi des nageurs du CAF (suivi de la surveillance médicale, du projet du nageur ...).
- Il assure le relationnel pédagogique avec les parents et les correspondants scolaires.
- Il sélectionne les nageurs en vue de l'intégration du CAF, et les propose au CA de la ligue.
- Il participe à la formation des futurs cadres.
- Il est le référent coordonnateur du CAF auprès du DTR et de la DTN.

Mission de développement :

- Le cas échéant, sous l'autorité du président de la ligue de la Martinique, il mène des actions de développement en vue de l'optimisation du fonctionnement du CAF de la Martinique.

Mission de gestion :Gestion financière et comptable :

- Il propose un budget prévisionnel et en assure le suivi du CAF,
- Il participe à l'élaboration et au suivi des dossiers de financement du CAF,
- Il suit la gestion comptable du CAF en collaboration avec le trésorier de la ligue.

Gestion administrative :

- Il gère les inscriptions, et assure le suivi des actions du CAF en collaboration le secrétariat de la ligue de Martinique.
- Il gère la coordination avec le DTR et la DTN.

Autonomie, responsabilité, technicitéResponsabilité :

Il a une responsabilité limitée dans le cadre de la gestion du budget.

Il est responsable de la bonne gestion des missions qui lui sont confiées :

- Responsable de la bonne utilisation et l'entretien des installations et du matériel mis à sa disposition,

- Responsable du respect de la législation et de la sécurité des sportifs,
- Garant du bon suivi du budget.

Il peut planifier l'activité d'autres intervenants sur le CAF (préparateur physique, mental, entraîneur ...) et en contrôler l'exécution. Il n'est pas chargé du recrutement.

Autonomie, initiative :

Il est capable d'exécuter des tâches comportant un savoir faire technique spécialisé :

- Il est force de proposition dans le cadre des missions qui lui sont données (contenu du programme, politique sportive...),
- Il organise son activité en fonction des directives de la FFN et de la politique sportive de la ligue de la Martinique. Il est placé sous l'autorité du président de la ligue de

Martinique, qui exerce un contrôle périodique des missions confiées. Il réalise le bilan écrit de ses activités annuelles ou périodiques.

Technicité :

Il possède une **bonne maîtrise des compétences** à sa fonction de responsable technique :

- les connaissances sportives de la discipline,
- les règles encadrant la discipline (législation, réglementation, sécurité...),
- les connaissances relatives aux techniques d'entraînement et d'encadrement de groupes,
- Des capacités en termes d'organisation, de communication et de synthèse.

Il est détenteur d'une qualification professionnelle lui permettant d'encadrer l'activité correspondante.

Profils requis

Le profil recherché est un entraîneur de natation course avec une expérience de l'entraînement et de la compétition, une connaissance du milieu fédéral et surtout de la structuration d'un groupe d'entraînement. L'entraîneur devra être dynamique et ouvert.
Connaissance de l'outil informatique : Extranat, Word, Excel ...

Diplômes exigés : BEESAN, ou DEJEPS natation course, ou BPJEPSAAN + BF4 (recyclages à jour).

Contrat de travail

CDD à temps plein d'un an, évolutif en CDI

Rémunération

Rémunération sur la base de la convention collective nationale du sport CCNS au niveau du groupe 5.